

# Avirons

N° 59 MARS 2012



**David  
HAUSS**  
muscle son jeu !

MAIKO

Chers administrés,

édito

Ce nouveau numéro de votre journal municipal fait une fois de plus la part belle aux Avironnais qui font briller le fanal de notre commune. Qu'ils soient sportifs de haut niveau, entrepreneurs d'envergure, élus charismatiques ou bénévoles courageux du mouvement associatif, tous contribuent à faire des Avironnais un modèle pour de nombreuses communes de La Réunion : une ville pétrie de talents et de qualité !

Le soutien que la commune leur apporte n'est finalement qu'un juste retour des choses. Leur réussite quotidienne, leurs coups d'éclats successifs mettent les Avironnais en lumière. De l'autre côté, nos subventions et notre soutien logistique constituent des aides précieuses pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

Le budget prévisionnel 2012, que le conseil municipal vient d'approuver, en est l'illustration. Résolument offensif malgré la crise, il nous permet de maintenir une politique d'investissement volontariste au service des Avironnais.

Les projets de développement budgétisés dans ce document en témoignent autant que les grands travaux déjà engagés. Cette année encore, notre ville continuera d'œuvrer sur la voie de la modernisation et du mieux-être de chacun, quel que soit son âge, sa situation familiale ou professionnelle, sa condition.

Vous pourrez vous en rendre compte au fil de ces pages. Je vous en souhaite bonne lecture !

Votre maire, Michel Dennemont

## Elections : tout ce qu'il faut (s)avoir !

Le 16 mars, une « cérémonie de citoyenneté » était organisée en mairie afin de remettre solennellement leur première carte d'électeur à quelque 150 jeunes avironnais tout juste âgés de 18 ans. Mais ils ne seront pas seuls à disposer d'une carte toute neuve. En effet, suite au redécoupage des circonscriptions, tous les électeurs de la commune recevront prochainement une nouvelle carte électorale.

Pour rappel, les prochains scrutins se dérouleront les 22 avril et 6 mai pour l'élection présidentielle, et les 10 et 17 juin pour les législatives.

Si vous souhaitez voter par procuration, vous pouvez en faire la demande toute l'année auprès des tribunaux d'instance, des commissariats de police et des brigades de gendarmerie.



Vous pouvez établir cette procuration dans votre commune de résidence ou celle de votre lieu de travail. La durée de validité peut être fixée pour une durée inférieure à un an.

## Un Avironnais remporte un prix national de l'entreprise



Cogérant de Run-Enfance, une entreprise spécialisée dans la création et la gestion d'établissements d'accueil de jeunes enfants (crèches, haltes-garderies...), Vincent Clotagatide vient de remporter le prix du plus jeune entrepreneur solidaire de France. Ce prix lui a été remis le 1er mars à Paris par Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités et de la cohésion sociale. Issue de la fusion de deux associations, en mai 2011, Run-Enfance est une société coopérative d'intérêt collectif dont les 38 salariés sont tous associés. A ce jour, elle gère 8 structures à La Réunion et finance la formation de 12 stagiaires en insertion.



## Budget prévisionnel : toujours un bon niveau d'investissement

Le 16 mars, le conseil municipal était invité à approuver le budget prévisionnel 2012 de la commune. Malgré un contexte difficile de crise financière et de gel des dotations de l'Etat, la commune parvient à maintenir une politique d'investissement dynamique.

Grâce à la bonne santé des finances communales, les banques renouvellent en effet leur confiance aux Avirons et soutiennent le financement des investissements.

Ce soutien financier, combiné aux participations financières des autres collectivités (Europe, Région, Département), permet d'afficher un niveau d'investissement cumulé de l'ordre de 9,2 millions d'euros. A noter que ce haut niveau d'investissement peut également être maintenu du fait des efforts constants de maîtrise des dépenses de fonctionnement, ce qui permet de dégager des marges de manœuvre intéressantes. Ainsi 2012, verra réaliser de nombreuses opérations de développement et de mise à niveau des infrastructures communales : acquisitions foncières, travaux du gymnase, du plateau sportif de Ravine Sèche, du Mausolée et de la salle Georges-Brassens, réfections de voiries, assainissement des eaux usées, lancement de nouvelles études pour l'extension du cimetière, la réhabilitation de l'aile nord-est de la mairie, la création

d'une école et de microcrèches au Ruisseau, la RHI Fonds Maurice, la définition d'un nouvel espace de centralité au Tévelave...

Le tout, sans oublier la révision du PLU ! Bref, c'est un nouveau budget offensif qui vient d'être voté. Et cela malgré une très légère variation des taxes locales (+1.5 %), qui restent encore parmi les plus basses du département.



Evolution des taxes locales	2011	2012
Taxe d'habitation	12,63%	12,83%
Taxe sur le foncier bâti	16,35%	16,61%
Taxe sur le foncier non-bâti	37,68%	38,27%

## Rue Henri-Fort : l'hommage de la commune à un grand nom des Avirons

Le 20 janvier, le maire et le conseil municipal rendaient un hommage appuyé à Henri Fort en dévoilant la plaque qui donne son nom à une nouvelle rue de la commune. Et pour cela, quoi de mieux que cette nouvelle voie sur la zone de l'ex-ferme, un lieu où l'ancien maire a laissé tant de souvenirs dans l'élevage agricole qu'il avait fondé ! Parallèlement à son métier d'agriculteur, Henri Fort était politiquement très engagé. Et c'est peu dire qu'il a marqué les Avirons de son empreinte !

De 1947 à 1985, et plus particulièrement durant ses vingt-et-un ans de mandat (1962 à 1983), il a initié la plupart des grands travaux qui ont changé le visage de la commune : mairie, école, cantine, gendarmerie, dispensaire, routes, réseaux, espaces publics...

Pour honorer cette personnalité charismatique, Michel Dennemont avait tenu à s'entourer de tous ceux qui l'ont côtoyé : sa famille, bien sûr, mais aussi ses anciens salariés et le personnel communal qui a longtemps œuvré à ses côtés.

En empruntant la nouvelle rue qui porte désormais son nom, chacun pourra se souvenir de cet homme qui fit preuve d'un volontarisme sans faille au service de la population.



**Des bornes à piles sont installées à la mairie du centre ville (devant la bibliothèque) et à la mairie annexe du Tévelave.**

## Mémoire de l'esclavage : le lycée récompensé



C'est un beau Deuxième prix que les élèves de Seconde 6 du lycée des Avirons viennent de remporter. Même si, de l'aveu de tous, ils auraient mérité mieux... Au terme d'un travail remarquable de sérieux et de créativité, ces

élèves et leurs professeurs d'Histoire et de Français ont réalisé une œuvre forte et marquante à l'occasion du premier concours régional sur l'esclavage.

L'œuvre ? *Odes Noires* : un livre de 52 pages mêlant dessins, slams et fongers de toute beauté. Derrière une couverture rappelant volontairement le funeste Code Noir de l'époque, l'ouvrage relate cette période sombre de La Réunion à travers les témoignages, réels ou imaginaires, de celles et ceux qui l'ont vécue. Le résultat est sublime et poignant. Même le jury, réuni le 9 décembre pour délibérer, a eu du mal à contenir son émotion lorsque les élèves ont

« joué » leur texte devant lui.

Las ! Contre toute attente, c'est à un lycée du Tampon que la Région a décerné son Premier prix assorti d'un voyage au Mozambique.

Qu'à cela ne tienne ! Les lycéens des Avirons obtiennent le prix de la reconnaissance : l'Académie et la Région ont décidé d'éditer leur ouvrage en cent exemplaires qui seront distribués dans toutes les bibliothèques scolaires de l'île.

**Les élèves ayant poursuivi l'aventure par un travail de mise en scène avec un comédien, une représentation d'*Odes Noires* aura lieu le 1<sup>er</sup> juin, à 20h, salle Georges-Brassens. Réservez vite !**

## Les travaux du gymnase ont démarré



C'était une nécessité, les travaux de réhabilitation du gymnase ont démarré ! Pour un coût total de 2.2 millions d'euros, dont 500 000 euros à la charge de la commune, le reste étant financé par la Région et le Département, l'ouvrage flambant neuf devrait être livré dans dix mois (le délai d'exécution des travaux est imposé).

L'objectif de ce chantier est double puisqu'il s'agit de mettre l'existant aux normes en termes de sécurité, d'accessibilité et d'urbanisme, mais aussi d'agrandir l'infrastructure pour y accueillir de nouvelles pratiques sportives.



Outre des travaux de réparation (toiture, étanchéité, ouvertures, menuiseries), une grosse partie du chantier sera consacrée à la pose d'éléments neufs : faux-plafond acoustique, sol souple, peinture, électricité... Sans compter les nouvelles salles de sport et les vestiaires refaits à neuf !

Rendez-vous en janvier 2013 pour les premières joutes sportives !



## Une aire de jeux à Bassin Bleu

Début février, le maire et les élus inauguraient la toute nouvelle aire de jeux du lotissement Bassin Bleu en présence des assistantes maternelles et des parents du quartier.

Réalisé conjointement par les services municipaux et la société Equilibre, cet espace de convivialité a été financé à 100 % par la commune. Sur une surface d'environ 80 m<sup>2</sup>, l'équipement est composé de trois espaces de jeux revêtus de sols souples.

Dédié aux enfants, cet espace constitue aussi un nouveau lieu de rencontre et de lien social pour les assistantes maternelles et tous les habitants du quartier.





## Association ADT : des projets à la pelle, des contrats aidés à la clé !



L'Association de Développement du Tévelave (ADT) œuvre depuis de nombreuses années dans des domaines aussi divers que la protection de l'environnement, le développement touristique, l'atténuation des situations d'isolement...

Pour y parvenir, elle mène une politique de recrutement énergique qui se traduit régulièrement par l'embauche de contrats aidés. Toutes les personnes recrutées dans ce cadre sont issues des Avirons, la plupart du Tévelave.

A ce jour, trente-deux salariés bénéficient d'un tel contrat. Sept ont été recrutés via Pôle Emploi, les autres sont aidés par le Département et par la mairie, qui subventionne une partie du budget de fonctionnement et d'équipement de l'association.

Hormis trois personnes affectées à des fonctions administratives, la plupart des contractuels de l'ADT sont missionnés sur des chantiers verts : aires de pique-nique, chemins d'exploitations, abords de la RD16... Pour ces salariés, la formule du contrat aidé constitue une vraie chance d'insertion par l'emploi. Au-delà d'un simple travail rémunéré, ils bénéficient en effet d'un solide plan de formation élaboré avec la FEDAR (Fédération des Associations Rurales). De quoi s'inventer un meilleur avenir !

Mais l'ADT n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Elle a dans ses cartons d'autres projets, qui devraient rapidement se traduire par de nouvelles embauches.

« Des projets, nous en avons à la pelle, explique James Fontaine, qui préside depuis 2009 aux destinées de l'association. Le plus abouti s'intitule **« Jardignons pour les personnes âgées et vulnérables »**. Il s'agit d'aider nos aînés à reflorir leur jardin. Le but est de les sortir de la solitude et de l'isolement, leur redonner goût à la vie en retrouvant le plaisir du jardinage. C'est aussi une manière d'embellir le village. »

L'action devrait démarrer fin avril. A la clé, douze personnes en démarche d'insertion seront recrutées, toujours en lien avec la mairie, Pôle Emploi et le Département. « Nous envisageons également de créer une pépinière

sur le terrain de l'association, afin de produire nos plants et boutures en toute autonomie. »

Au-delà de ce beau projet, le président compte faire le siège de la préfecture pour récupérer quelques-uns des mille contrats aidés promis par l'Etat suite aux récents mouvements contre la vie chère dans notre île.

« Si on pouvait en grappiller deux ou trois, ce serait pas mal...

La particularité de ces contrats, c'est qu'ils sont conclus pour un an et qu'ils comprennent obligatoirement un stage d'immersion de trois mois en entreprise. Cela correspond bien à l'idée qu'on se fait d'un contrat aidé : l'ambition est d'aboutir en sortie à un CDD ou un CDI. »

En attendant, l'ADT mène un vaste chantier de rénovation de ses bâtiments. Les salariés de l'association y mettent la main à la pâte. Objectif : en faire une véritable vitrine du beau village créole des Hauts, un lieu d'échange et d'accueil où les artisans d'art pourraient s'exposer.

Un espace d'information aussi, pour les touristes en quête d'un lieu de villégiature au cachet authentique.



## Pour les JO, David Hauss muscle son jeu !

C'est la plus belle chance de médaille des Avironnés ! Le triathlète avironnais David Hauss est en phase de préparation active pour les Jeux Olympiques de Londres où il s'est brillamment qualifié en août dernier.

Michel Dennemont ne s'y est pas trompé en lui remettant la Médaille de la Ville lors d'une émouvante cérémonie en mairie au soir du 13 février. Un honneur pas si fréquent, et qui met gentiment la pression sur les épaules de cet athlète hors normes passé d'un coup du statut de gendre idéal à celui de porte-drapeau des Avironnés !

Gageons que le jeune homme saura la supporter.



Promu récemment ambassadeur de l'île par l'IRT, David affiche un palmarès qui parle pour lui. En quatre ans, il est tout simplement passé de la 127ème place mondiale à la 6ème cette année. Autant dire que la médaille est à portée. Tout le monde y croit, lui le premier !

« *Je pars pour décrocher quelque chose, confirme-t-il avec son air simple et posé, sûr de lui (on le serait à moins !) mais jamais suffisant. Il y aura de la pression car l'évènement est suivi dans le monde entier. C'est un cap énorme, une consécration dans une vie de sportif. Et puis, dans le stade il y aura ma famille, mes amis... Mais j'essaie de ne pas trop me prendre la tête. Je*

*m'entraîne dur. A 28 ans, c'est le meilleur moment pour faire une perf !* » Raison pour laquelle il fait tout pour réussir. Son programme en dit long sur sa volonté. Après un stage en altitude à la Plaine des Cafres, il s'est envolé le 14 février pour un stage d'un mois en Nouvelle-Zélande, manière d'être prêt pour la « Sunshine Coast », qui marque traditionnellement le début de la saison en Australie.

Ensuite, il participera à la première étape du championnat du monde, le 15 avril à Sydney. La deuxième manche aura lieu au Japon dans la foulée.

Une montée en rythme qui se traduira par deux nouveaux stages

juste avant les JO, le premier en mai à Font-Romeu, le second en juin-juillet à Davos (Suisse). A ce stade de la préparation, il en sera à trois entraînements par jour, soit trente heures d'effort par semaine ! Ensuite, ce sera le grand saut pour Londres.

La course a lieu le 7 août. Elle consiste en trois épreuves alternant 1 500 m de natation, 40 km à vélo et 10 km à pied entre Hyde Park, Buckingham Palace et Serpentine Park. Nul doute que tous les Avironnés seront devant leur petit écran !

**Pour en savoir plus :**  
[www.davidhauss.com](http://www.davidhauss.com)

# Règles d'urbanisme : le point sur ce qui a changé

Durant ce premier trimestre, plusieurs dispositions législatives ont introduit des modifications dans les règlements d'urbanisme.  
Ce qu'il faut en retenir.

## Assainissement

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, si votre projet de construction prévoit la réhabilitation ou la réalisation d'un système d'assainissement autonome, votre demande de permis de construire doit s'accompagner d'une attestation de conformité. Ce document figure donc désormais parmi la liste des pièces obligatoires à fournir lors du dépôt du permis de construire. Il vous sera délivré par le Service d'Assainissement Non-Collectif (SPANC) de la commune.

**Pour toute information ou demande de rendez-vous, contactez Daniel Potter au 06 92 69 02 67.**

## Travaux d'extension

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les projets d'extension créant une surface comprise entre 20 m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup> (y compris si cette modification entraîne le percement d'un mur extérieur) sont soumis à déclaration préalable et non plus à permis de construire, à condition que la construction n'excède pas 170 m<sup>2</sup> après travaux.

**Attention toutefois : cette simplification ne concerne que les projets d'extension en zone urbaine et dans les communes dotées d'un plan local d'urbanisme (PLU), ce qui est le cas aux Avirons.**



## SHOB et SHON

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, les notions de surface hors œuvre nette (SHON) et brute (SHOB) disparaissent au profit de la seule « surface de plancher ». Celle-ci comprend les surfaces closes et couvertes sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 m, calculées à partir du nu intérieur des façades. Sont donc exclus les combles de hauteur inférieure ou égale à 1,80 m, les surfaces consacrées à l'isolation (intérieure ou extérieure), l'épaisseur des murs entourant les embrasures des portes et fenêtres donnant sur l'extérieur, les surfaces non-closes (balcons, loggias...), les vides et trémies (ascenseurs, escaliers), les caves ou celliers, et les aires de stationnement (y compris les rampes d'accès et aires de manoeuvres).

## Espace de l'opposition

La loi du 27 février 2002 précise l'étendue du droit à l'expression des membres de l'opposition municipale. Selon la délibération du conseil municipal du 12/09/08, l'opposition dans son ensemble (composée de la liste d'Eric Ferrère et de celle de Jacki Grondin) a droit à une demi-page dans le journal municipal.



# En bref

## Retour sur les CLSH de janvier

Du 2 au 14 janvier, 286 enfants de 4 à 11 ans ont été accueillis dans les centres de loisirs de la commune. Quelques exemples d'activités proposées cette année : spectacles vivants, cinéma, jeu de rôle, activités physiques et sportives, jeux de piste, jeux lontan géants, grands jeux stratégiques, activités nautiques, découverte de la faune marine... Les centres de loisirs sont ouverts durant les grandes vacances scolaires.

**Pour les prochaines, pensez à réserver vos places auprès du service Temps Libre: 02 62 38 02 66.**



## Un nouveau trottoir piéton au Tévelave

Dans le cadre de la structuration du bourg du Tévelave, la commune et le conseil général viennent de concrétiser l'une des premières actions inscrites dans ce vaste projet. Des travaux de sécurisation piétonne ont été réalisés sur la RD 16, en entrée de bourg, de la rue Francis-Rivière au chemin des Troènes. Outre ce nouveau trottoir, un réseau souterrain d'assainissement pluvial et une reprise d'enrobé ont été réalisés. Une deuxième tranche reliant la partie comprise entre le chemin des Troènes et le chemin Maurer sera bientôt engagée. Sur un total de 400 000 euros, l'investissement est financé à 40% par la commune et à 60% par le Département.



## Une fête rien que pour elles !

Les 9 et 10 mars, la commune célébrait la *Journée de la Femme* à sa manière, avec 24h de retard sur le calendrier, mais deux fois plus d'événements qu'à l'accoutumée. Vendredi 9, les associations étaient conviées à la salle Georges-Brassens et au complexe



## Des casseroles à l'école

Le 23 février, la compagnie DUT a offert une récréation plus qu'inhabituelle aux élèves de l'Ecole Paul-Hermann: 65 enfants ont arpenté le « *parc d'attraction* » de Casrol Parc, installé pour l'occasion dans la cour de la salle Georges-Brassens. Un bric-à-brac insolite entre jeu de dames grandeur nature, vitre de train, bouts de verre et capsules de bouchons ! Une authentique aire de jeu construite par et pour les petits (mais aussi les grands !) à partir d'objets de récupération. En raison de la pluie, la séance scolaire prévue l'après-midi a été reportée au lendemain. Une séance tout public s'est également tenue le 24 février.

## Le Relais de l'Insertion déménagement provisoirement

En février, des travaux d'agrandissement et de réaménagement ont débuté au Relais de l'Insertion. Objectif : mieux répondre aux besoins des Avironnais avec une vraie plateforme de l'emploi et de l'insertion disposant d'une offre d'accueil élargie en termes de « *guichet unique* ». La livraison est prévue pour le mois de juin. D'ici là, le service est assuré au 15, rue de l'Eglise (à côté du local du 3<sup>ème</sup> âge). Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 16h. Les professionnels de Pôle Emploi y reçoivent le public le lundi, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois et le jeudi. Les permanences de la Mission Locale ont lieu les mardis et jeudis matins. Celles du PLIE, les mercredis matins.

**Plus d'infos au CCAS : 02 62 39 69 71.**

sportif pour un copieux programme d'animation : expositions, défilé de mode, démonstrations de danse, gym, Zumba et aikido... Le lendemain, la salle Georges-Brassens accueillait une séance de dédicaces avec Bernadette Thomas, Sandrine Lecallet et Gwenaëlle Montauban avant que l'Orchestre Océan ne chauffe la salle pour un concert de charme avec Meddy Gerville.

## Carnaval des crèches

Mardi 21 février, le *Carnaval des microcrèches* était placé sous le thème des princesses et des chevaliers ! Le temps d'un après-midi, la crèche s'est transformée en véritable château fort peuplé d'héritières au sang bleu et de preux écuyers ! Un moment convivial, rythmé par les musiques favorites des petits et le partage des traditionnelles crêpes du Mardi-Gras !



## Bientôt la fête du Tévelave !

La 10<sup>ème</sup> édition de « *Tévelave, village créole en fête* » se tiendra du 16 au 20 mai. En voici le programme (*sous réserve de modifications*).

- **Mercredi 16 mai**  
17h : défilé d'ouverture entre l'école et l'aire de fête  
18h : karaoké  
19h : élection de Miss Avironnais et François Dal's
- **Jeudi 17 mai**  
18h : karaoké  
19h : David Ramen et Alain Ramanissum
- **Vendredi 18 mai**  
18h : karaoké  
19h : Séga'el, DJ Daddy max des Gok et Mighty Ki La
- **Samedi 19 mai**  
18h : karaoké  
18h30 : parade de rue  
19h : Bêf Séga et Jo Lauret
- **Dimanche 20 mai**  
18h : karaoké  
18h30 : parade de rue  
19h : Jérôme Payet et Marie-Alice Sinaman

## Miss Avironnais 2012

Si vous souhaitez participer au casting, inscrivez-vous auprès du service culturel :

**02 62 38 13 40**  
(Avant le 4 avril)